

Thème 2 : Les droits de l'enfant et les droits de l'homme

Leçon 1 : Le droit à la nationalité

La nationalité est le fait d'appartenir à la nation. **Le droit à la nationalité** est l'ensemble des règles qu'il faut respecter pour avoir la nationalité d'un pays. Pour avoir par exemple la nationalité **ivoirienne**, il faut que ton père ou ta mère soit de nationalité ivoirienne. J'ai droit **à la nationalité** de mon pays.

Exercice d'application

1) Entoure la bonne réponse

La nationalité est le fait :

- De vivre ensemble
- D'appartenir à une nation
- De faire la paix.

2) Mets une croix dans la case de la bonne réponse

Pour avoir la nationalité ivoirienne, il faut que :

- Ton père ou ta mère soit malien
- Ton père ou ta mère soit ivoirien
- Ton père ou ta mère soit français